

Donner de son temps aux personnes isolées

L'association Visite des malades en établissements hospitaliers (VMEH) offre la compagnie de ses bénévoles aux malades et retraités

Les racines de l'association sont très anciennes puisqu'elle a été fondée en 1634, sous le nom de l'Œuvre de visite des malades dans les hôpitaux. En 1953, le groupe national est devenu VMEH et s'est étendu à toute la France en tant qu'association apolitique et non confessionnelle. Danielle Tiran, présidente de VMEH 13, rappelle d'ailleurs que l'association s'adresse à tout le monde.

Le groupe départemental agit désormais à Marseille, Aix, Aubagne et La Ciotat. Dans ces quatre villes, les bénévoles visiteurs peuvent se rendre dans les établissements qui ont signé une convention avec l'association. La présidente précise bien que le cœur de l'ac-

"Le visiteur ne va, ni se substituer à la famille, ni au personnel hospitalier."

tion de VMEH reste "la visite de patients isolés", mais que "le visiteur ne va, ni se substituer à la famille, ni au personnel hospitalier". Les bénévoles se rendent aussi dans les maisons de retraites. Ils y organisent des animations, ainsi que des rencontres intergénérationnelles en partenariat avec des écoles.

À la recherche de bénévoles

Afin de commencer ses visites, le bénévole reçoit une formation à l'écoute d'une journée. Il est d'abord parrainé par des visiteurs plus expérimentés qui vont lui montrer comment on travaille sur le terrain. La présidente de VMEH 13 souligne que cet encadrement se veut rassurant, et que "le bénévole n'est pas lâché comme ça dans les hôpitaux".

Malheureusement, VMEH13, tout comme l'ensemble de la fédération nationale, a grandement souffert de la crise sanitaire. "Avant le Covid il y avait 140 bénévoles qui



Que ce soit dans des structures médicalisées ou des maisons de retraite partenaires, les bénévoles donnent de leur temps pour écouter les personnes vulnérables.

/ PHOTO ILLUSTRATION ANGE ESPOSITO

tournaient sur le département, et après la crise on s'est retrouvée à une soixantaine". À cause des restrictions de visites dans établissements hospitaliers et dans les Ehpad, "il n'y a pas eu ces nouveaux bénévoles qui constituent le roulement naturel de l'association". Ce manque de bénévoles a des conséquences sur l'aide appor-

tée par l'association. Danielle Tiran explique : "aujourd'hui je ne peux pas répondre à toutes les demandes parce qu'il y a cette baisse d'effectifs". VMEH 13 cherche donc de futurs engagés dans tout le département, et notamment à Aix.

Peu de conditions sont nécessaires pour devenir bénévole, dès lors que l'on est ma-

Le bénévole est "celui qui a un peu de temps à partager avec les autres".

jeur et vacciné. Il faut pouvoir y consacrer quelques heures par semaine, "mais le bénévole est libre de faire son planning" d'après l'association. Au départ, il doit suivre l'adhérent qui le parraine, mais il sera ensuite libre de visiter l'établissement conventionné de son choix.

Finalement, Danielle Tiran rappelle que le bénévole est tout simplement "celui qui a un peu de temps à partager avec les autres". Elle conclut : "toute personne qui a de la générosité à apporter à l'autre" peut s'engager auprès de VMEH 13.

E. Mn.



Fabrice Ancel, vice-président ; Monique Blanchard, secrétaire et trésorière de VMEH 13 et Danielle Tiran (debout), présidente de la structure.

/ PHOTO E.MN.

Contact : Danielle Tiran ☎ 06 50 135534
vme13@orange.fr